



FICHE D'INSCRIPTION VNVB

saison 2026-2027



RENSEIGNEMENTS LICENCIÉ(E)

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu : _____

N° sécurité sociale : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel. portable : _____ Taille de maillot : _____

E-mail : _____

Établissement scolaire ou Employeur : _____



RENSEIGNEMENTS PARENTS

NOM et Prénom Parent 1 : _____

Tel. portable : _____ Profession : _____

E-mail : _____

NOM et Prénom Parent 2 : _____

Tel. portable : _____ Profession : _____

E-mail : _____

Adresse (si différente de l'enfant) : _____

ES-TU INTÉRESSÉ PAR :

Une formation de
marqueur

☐ Oui ☐ Non

Une formation
d'**arbitre**

☐ Oui ☐ Non

Une formation
d'**entraîneur**

☐ Oui ☐ Non

Le **bénévolat**

☐ Oui ☐ Non





ENGAGEMENTS & AUTORISATIONS

Je, soussigné(e) : _____

Ou Parent de l'enfant mineur : _____

M'ENGAGE

- À respecter la charte du VNVB jointe,
- À pratiquer le volley-ball au sein du VNVB, à être présent aux entraînements, aux compétitions et aux déplacements organisés par le VNVB pendant la totalité de la saison 2025/2026,
- À participer aux collations lors des compétitions et des événements du VNVB.
- À utiliser SportEasy, notamment pour informer des absences aux matchs et entraînements

AUTORISE LE CLUB

- À prendre les mesures médicales adéquates en cas d'accident sportif ou de de la circulation (si impossibilité de communication avec la personne responsable),
- À présenter mon enfant aux sélections départementales et régionales,
- À prendre des photos ou vidéos de mon enfant et à les diffuser dans le cadre du journal du club, du journal municipal, de la presse, de toutes publications papiers ou internet du VNVB,
- À faire évoluer mon enfant dans une catégorie d'âge supérieure car son niveau le permet (soumis à autorisation médicale).



Le VNVB n'est responsable de ses licencié(e)s que durant les horaires d'entraînements et de matchs. Il est de votre responsabilité d'accompagner votre enfant mineur jusqu'à la salle à chaque séance afin de s'assurer de sa prise en charge par un entraîneur et de le récupérer après.

J'autorise mon enfant à repartir seul du gymnase à la fin des entraînements et des compétitions : ☐ Oui ☐ Non



Toute attitude non conforme à l'éthique sportive ou à la charte du VNVB, que se soit des parents ou du licencié, sera sanctionnée. Les sanctions seront déterminées par le comité directeur du VNVB et peuvent aller jusqu'au renvoi du (de la) licencié(e) sans possibilité de remboursement de la cotisation.

Sollicite mon adhésion pour la saison 2025-2026 au Vandœuvre Nancy Volley-Ball.

Fait à _____ le _____

Signature (Parents ou tuteur légal)

Précédée de la mention "Lu et approuvé"

Signature du licencié(e)

Précédée de la mention "Lu et approuvé"



CHARTRE DU VNVB

Joueurs et joueuses



 Respecter les règles du volley-ball, ne pas les enfreindre par la tricherie.	 Respecter le matériel et les installations mis à disposition.
 Respecter les décisions de l'arbitre.	 Participer au rangement et à la propreté des locaux.
 Respecter les adversaires et partenaires en restant maître de soi, en refusant la violence physique et verbale.	 Entretenir et avoir en permanence un équipement adapté.
 Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.	 Porter haut les couleurs du club et avoir l'esprit d'équipe.
 Refuser toute forme de discrimination.	 Être altruiste envers son équipe et son club
 Respecter les décisions et les choix de l'entraîneur et des dirigeants.	 Participer de son mieux à la vie du club
 Être ponctuel et prévenir en cas d'empêchement.	 Garder sa dignité en toutes circonstances, être exemplaire, généreux, tolérant.

NOM et signature du licencié(e) : _____

CHARTRE DU VNVB

Les parents



Faire respecter la charte du joueur à son enfant.



Effectuer dans les meilleurs délais les formalités de licence et d'adhésion.



Respecter les horaires d'entraînements et les convocations aux matchs.



Prévenir de toute absence et des difficultés rencontrées.



Échanger, dialoguer et exposer les éventuels problèmes rencontrés avec l'équipe d'encadrement.



Participer, en fonction de leur disponibilité, aux déplacements et autres permanences.



Ne jamais déposer son enfant sans s'assurer qu'il soit sous la responsabilité d'un entraîneur ou d'un dirigeant et le récupérer à l'heure indiquée.



Encourager l'équipe sans intervenir sur les décisions de l'entraîneur ou du dirigeant.



Respecter l'arbitre, les adversaires, les dirigeants et les spectateurs.

NOM et signature (Parents ou tuteur légal) : _____

CHARTRE DU VNVB

Les entraineurs et dirigeants



 Enseigner ou encadrer la pratique du volley-ball dans l'esprit des règles de la FFVolley.	 Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition.
 Développer l'esprit sportif et faire respecter la charte du joueur.	 Veiller au rangement et à la propreté des locaux.
 Prendre en charge tout(e) joueur(se) et faire en sorte qu'il puisse s'épanouir et progresser quel que soit son niveau de jeu.	 Être assidu, ponctuel et prévoir son remplacement en cas d'absence.
 Accueillir lors des compétitions les joueurs et dirigeants adverses ainsi que l'arbitre dans un esprit loyal et fair-play.	 Avoir une attitude et une tenue exemplaire en toute circonstance.
 Assurer la prise en charge de son groupe au départ comme au retour, ne jamais laisser un enfant seul.	 Accueillir les parents et écouter les doléances.
	 Prendre part à la vie du club en participant aux diverses réunions et manifestations.
	 Respecter la politique sportive du club et promouvoir son image.

NOM et signature : _____

SAISON 2026-2027

Documents à remettre



DOCUMENTS À FOURNIR :

Le remplissage des formulaires est à faire en priorité de façon numérique

- ☐ Fiche d'inscription VNVB complétée (les 2 pages)
- ☐ Formulaire de licence FFVolley
- ☐ Certificat médical si surclassement
- ☐ Photo d'identité + copie de la carte d'identité
- ☐ Charte du club signée

RÈGLEMENT DE LA COTISATION :

- ☐ Chèque(s)
- ☐ Espèces,
- ☐ Ticket Jeunes Vandœuvre,
- ☐ Pass Jeunes,
- ☐ Pass'Sport,
- ☐ Coupon sport,
- ☐ Chèques vacances
- ☐ Virement bancaire (se renseigner auprès du club pour le RIB)



Vous pouvez établir jusqu'à 3 chèques maximum, à encaisser sur une période de 6 mois (entre septembre et février) et/ou établir un chèque de caution en attendant de recevoir votre code Pass'Sport.

AUCUNE LICENCE NE SERA ÉTABLIE SI TOUTES LES PIÈCES ET LE RÈGLEMENT NE SONT PAS FOURNIS !

L'ajout à votre équipe SportEasy est conditionné au rendu du dossier complet.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des entraîneurs ou du club.

